



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Qué. G0A 2R0 Tél : 418 876-2185
www.marinadeneuville.org

TARIFS 2022

Un minimum 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied

SAISONNIER (Dépôt en garantie de 200\$ remboursable au départ)

Quaiage + cont.sys.petrol.	64.50 \$/pied	+ 50 \$ contribution au système pétrolier
Quaiage usage commercial	76.47 \$ / pied	
Carénage hiver et ber été	18,47 \$/pied	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Remisage du ber été seul.	200 \$	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Modification de contrat	50 \$	(Gratuit si dans la période prescrite au contrat)

MEMBRE

Quaiage+carénage+halages+ber	31.21 \$/pied
Halage sans quai	3,12 \$/pied
Carénage sans quai	11,70 \$/pied / saison
Remisage du ber, sans quai	200 \$/saison
Cotisation annuelle	225\$
Contribution annuelle -pétrole	50 \$

Contribution pour entretien
général

(sera facturée l'année suivante si les 26
heures obligatoires ne sont pas

DEVENIR MEMBRE :

Frais d'adhésion	4500 \$
Cotisation annuelle	Incluse
Part sociale rembours.	600 \$ (non taxable)

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds
Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.
Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.
Tarifs sujets à changements sans préavis.
Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.

Saison d'été : du 1 mai à l'Action de Grâce

Saison d'hiver : de l'Action de Grâce au 1^{er} mai



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Qué. G0A 2R0 Tél : 418 876-2185
www.marinadeneuille.org

TARIFS 2022

Un minimum 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied

VISITEUR

	<u>JOURNÉE</u>	<u>SEMAINE</u>	<u>MOIS</u>
Quaiage	1,82 \$ /pied	7,70\$/pied	26.01 \$/pied

AUTRE UTILISATEUR ET SERVICE

Rampe saison	248.84\$ / saison	Résident Neuville 124.42 \$
Rampe chasseur	127.58\$ /saison (du dernier samedi de septembre au 31 décembre)	
Carénage mensuel	8.32 \$ /pied /mois	
Carénage été ou hiver	34.04 \$ /pied /saison (si disponible)	
Remisage ber	200 \$ / saison (si disponible)	
Sortie ou mise à l'eau	6,24 \$ /pied avec opérateur (durée maximum 1 heure)	
Location de casier 2ieme	25 \$ / année	
Location de casier sous-sol	130 \$ / année	
Vidange Fosse septique	13,81 \$ (gratuit saisonniers/membres)	

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.